

Savoir que c'est Dieu qui nous accorde ces plaisirs terrestres est la part la plus essentielle de notre satisfaction. En effet, le délice seul de savourer une raclette en plein hiver laissera toujours notre cœur insatisfait si nous n'aspirons pas à bénéficier du plus grand des plaisirs : l'amour de Christ. C'est d'ailleurs en reconnaissant sa présence dans chaque bienfait terrestre que nous serons plus susceptibles d'être gardés de toute tentation de surconsommation.

Tu me feras connaître le chemin de la vie :  
plénitude de joie en ta présence,  
délices éternelles auprès de toi.  
(Psaumes 16.11)

Même si notre cœur est pour l'instant incapable d'expérimenter pleinement la plénitude de Dieu, et qu'il ne le sera que lorsque nous serons complètement sanctifiés pour l'éternité, Dieu désire que nous apprenions à prendre conscience de la joie qu'il nous donne et à apprécier ses bienfaits.

Entraînons-nous donc à le placer au centre de toutes choses, même les plus matérielles comme le choix de nos vêtements et l'utilisation de nos ordinateurs. Cultivons la joie dans sa présence, que nous cuisinions ou que nous jardinions, que nous nous travaillions ou que nous nous reposions, que nous utilisions notre créativité ou que nous observions celle de Dieu dans sa création. Et, dans toutes ces situations, comprenons qu'aimer Dieu, c'est prendre soin de sa création.

## **2. Aimer le Créateur, c'est respecter sa création**

Je suis scandalisée par la négligence dont certains chrétiens osent faire preuve vis-à-vis de la nature. Je conçois que leur mode de vie puisse avoir des impacts négatifs sur la nature sans qu'ils en aient conscience. En revanche, qu'ils se permettent de détériorer la création sous prétexte que Dieu fera « une nouvelle terre », cela me semble tout à fait inadmissible ! Imaginons que votre meilleur ami vous demande d'arroser ses plantes et de nourrir ses animaux durant son absence. Il est peu probable que vous ayez l'idée de déraciner son ficus et de battre son chat... C'est pourtant ce que nous faisons, parfois consciemment, dans notre relation avec la nature et ses habitants. Si vous aimez votre ami, vous prendrez soin de ses affaires, comme il vous l'a demandé. De la même manière, si nous aimons Dieu, alors nous devrions naturellement respecter sa création et la gérer correctement. Certes, l'entrée du péché dans le monde complique les choses, mais n'annule pas la mission.

Dans le domaine de la gestion des déchets en particulier, il est tout à fait possible d'agir avec respect. S'il devait y avoir dix commandements de la gestion des déchets, nous y lirions certainement : tu ne jetteras pas ta canette par terre. J'ose espérer que cela est évident et acquis pour un grand nombre de personnes. Mais nous pouvons aller bien plus loin que la simple orientation des déchets dans le bon bac de tri.



## 2.1. La création n'est pas une poubelle géante

Partant du constat que l'incinération et l'enfouissement de tonnes et de tonnes de déchets ont un impact écologique important alors que les ressources diminuent et que nous aurions intérêt à éviter le gaspillage et favoriser la réutilisation, la démarche du zéro déchet incite à limiter la production de déchets non valorisables. Même la quantité de déchets mis au recyclage devrait diminuer, en particulier pour les plastiques qui ne se recyclent pas de manière optimale et dont le recyclage engendre un fort coût énergétique.

L'idée est donc de réduire les déchets à la source. Idéalement, toutes les matières utilisées devraient entrer et rester dans un processus circulaire sans jamais rencontrer de poubelle, selon la maxime attribuée à Antoine Lavoisier : « Rien ne se perd, rien ne se crée, tout se transforme ». Pour approcher du zéro gaspillage, cette démarche s'appuie sur la règle des « 5 R ».



### La règle des 5 R

Cette règle est constituée de cinq recommandations (voir fiche pratique 1, p. 137) à prendre dans l'ordre pour éliminer le plus possible les déchets à la source.

1. Refuser : moins on fait entrer d'objets à durée de vie très courte, moins on produit de déchets.

Dans cette panoplie d'objets à refuser, nous trouvons beaucoup de babioles dont nous pouvons facilement nous passer : goodies et autres cadeaux promotionnels, publicités, prospectus, objets et emballages à usage unique, sacs

plastiques. Ce type d'objets a une espérance de vie très courte ! En général, une fois arrivés chez vous, ils font aussitôt connaissance avec votre poubelle. D'où la nécessité d'apprendre à les refuser.

Parfois, cela est très facile, comme avec l'autocollant « stop pub » sur la boîte aux lettres. D'autres fois, on vous regardera avec de grands yeux : mais comment pouvez-vous refuser ce ticket de réduction (pour quelque chose que vous n'achèterez pas) ou ce cadeau (une babiole de mauvaise qualité) à partir de 30 € d'achat ? En revanche, certaines fois, le commerçant sera ravi : cette dame qui arrive tout le temps avec son sac à pain en tissu lui fait économiser quelques emballages papier, c'est tout à son avantage !

Refuser, c'est nécessairement aussi s'organiser : en effet, si je souhaite refuser d'acheter mes aliments emballés, il va bien falloir que j'apporte mes propres contenants et emballages réutilisables, et que j'achète en vrac.

Passez à la pratique avec [lafamilleverte.fr](https://www.lafamilleverte.fr) !



- ▶ « R » comme Refuser les déchets : se mettre au vrac

<https://www.lafamilleverte.fr/refuser-dechets-se-mettre-au-frac>



- ▶ « R » comme Refuser les déchets : éliminer les objets à usage unique

<https://www.lafamilleverte.fr/eliminer-objets-usage-unique>

2. Réduire : moins on fait entrer d'objets susceptibles à plus ou moins long terme de devenir des déchets, moins on produit de déchets.

Cette catégorie est voisine de la précédente, à une différence près : il y a plein de choses que l'on ne peut pas refuser. Par exemple, alors que pour une grande panoplie d'aliments je peux refuser les emballages en achetant en vrac dans mes propres contenants, pour d'autres aliments, c'est plus compliqué : n'ayant pas trouvé de fournisseur de jus de pomme en vrac, je dois bien accepter les bouteilles dans lesquelles mon jus est conditionné.

Vous pourriez me rétorquer que nous n'avons qu'à arrêter de consommer du jus des fruits... Mais si nous supprimions de notre alimentation tous les produits que l'on ne peut pas obtenir en vrac, cela nous forcerait à renoncer à beaucoup d'aliments et boissons. Voilà pourquoi nous préférons réduire les emballages dans d'autres domaines, comme celui des pâtes brisées toutes prêtes ou des pizzas surgelées. Là, le changement d'habitude a été tout à fait à notre portée.

Autre exemple : si ma cafetière devient hors d'usage et n'est pas réparable, il faudra que je la remplace si je veux continuer à boire du café. La remplacer ne signifie pas forcément en acheter une neuve, puisque le marché de l'occasion fournit beaucoup d'opportunités qui nous permettent de donner une seconde vie à des objets qui, au mieux, auraient été laissés à l'abandon dans un grenier et, au pire, auraient été jetés alors qu'ils étaient encore utilisables.

Cette deuxième règle nous incite à redéfinir notre notion de besoin et repenser notre rapport à la consommation. Nous verrons cela plus en détail dans le chapitre 4.

3. Réutiliser : quand un objet ne sert plus à son usage habituel, on lui invente un nouvel emploi pour augmenter sa durée de vie.

Encore une fois, l'idée est de diminuer le gaspillage en optimisant l'utilisation des différents objets que nous avons chez nous.

Par exemple, une fois consommée la compote achetée dans son pot en verre, je n'envoie pas le pot au recyclage. Je le lave et le conserve comme contenant pour mes courses en vrac : c'est très pratique pour y mettre du riz, des légumineuses, de la farine ou autres produits secs. De même, une housse de matelas qui s'est déchirée au milieu peut être affectée à d'autres usages : confection de mouchoirs en tissu avec les parties en bon état, confection de couvre-plats avec les coins élastiqués. Pour résumer : réutiliser, c'est donner une seconde vie en continuant à utiliser l'objet de la manière prévue (par exemple pour le carton d'un colis) ou en détournant son usage, moyennant un peu de bricolage ou de couture.

4. Recycler : quand l'objet est devenu inutilisable.

Ce n'est absolument pas la solution idéale, mais elle a tout de même le mérite de permettre la récupération d'une partie des ressources constituant le produit. C'est en quelque sorte



une solution de dernier recours, sachant qu'il vaut mieux éviter complètement d'avoir à recycler du plastique, qui se retraite mal, tandis que le verre peut être recyclé à l'infini. Dans ce dernier cas, c'est plutôt le coût énergétique et en eau du recyclage qui amène à privilégier un système de consigne<sup>2</sup>. Recycler, oui, à condition d'être bien informé sur les consignes de tri de sa région et savoir ce que vous devez mettre dans le bac à couvercle jaune, ce que vous devez apporter à la déchetterie et ce qui ne se recycle pas du tout et finira en déchet incinéré ou enfoui.

#### 5. Rendre à la terre : quand le déchet est organique.

C'est la première action que nous avons mise en place, et elle a eu pour effet de réduire de presque 50 % le volume de nos déchets ménagers, puisque nous consommons beaucoup de légumes et fruits frais. Si vous ne mettez qu'une seule action en place dans la règle des 5R, je vous recommande vivement celle-ci : quoi de plus logique que de rendre à la terre ce qui lui appartient, en lui fournissant les nutriments dont elle a besoin pour être plus riche ? Pour le jardinier, le compost est d'ailleurs la base pour nourrir sa terre, et la réutilisation des matières organiques produites sur place, dans un cycle naturel infini, est un des principes sur lesquels repose la permaculture<sup>3</sup>.

---

2. Bien que pratiquée jusqu'aux années 1990, la consigne a disparu et peine à revenir en France. Des associations militent pour son retour, et les choses pourraient changer dans les années à venir.

3. La permaculture est une démarche consistant à concevoir des cultures, des lieux de vie autosuffisants et respectueux de l'environnement

Plusieurs solutions de compostage existent. Les personnes en appartement optent en général pour un lombricomposteur, quand elles ont le courage d'affronter la vue des petits vers indispensables au compostage. D'autres se mobilisent avec leur voisinage pour faire installer un composteur collectif. Ces composteurs se retrouvent également chez les particuliers qui ont de la place dans leur jardin, mais ne sont pas indispensables. Dans notre jardin par exemple, nous procédons de deux manières. Les déchets organiques sont déposés dans un petit trou au fond du jardin, avec des déchets du jardin. Quand le trou est plein, nous laissons le temps effectuer son travail : quelques mois après, une terre ressemblant à du terreau se niche dans le trou. Cependant, cette technique n'est pas idéale car le trou est vite plein, les déchets ne peuvent pas être correctement mélangés, et le compost obtenu sera de moins bonne qualité. Autre possibilité : depuis que nous avons un potager, nous procédons régulièrement à un épandage de nos déchets organiques, directement sur la future surface cultivée ou autour des cultures matures. Pour préserver l'esthétique du potager, nous recouvrons avec de la paille ou des feuilles mortes. Les nutriments de nos déchets nourrissent ainsi directement la terre, et nous n'avons pas besoin de mélanger les déchets comme ce serait le cas dans un composteur. Cette technique, bien sûr, ne peut être appliquée que si vous avez un potager ou des plantes.

---

et des êtres vivants en s'inspirant du fonctionnement des écosystèmes et des savoir-faire traditionnels.



Les poules sont également une excellente alternative, puisqu'une paire de poules consomme en moyenne 150 kg de déchets organiques par an. Certaines villes choisissent même de fournir des poules à leurs administrés !



Pour en savoir plus sur le compostage, rendez-vous sur [lafamilleverte.fr](http://lafamilleverte.fr)



► « R » comme Rendre à la terre : que mettre au compostage ?

<https://www.lafamilleverte.fr/rendre-a-la-terre-compostage>

Lorsque nous avons débuté la démarche zéro déchet, nous pratiquions déjà le « Recycler » depuis de nombreuses années, le « Rendre à la terre » depuis quelques mois, et un peu de « Réutiliser ». Nos actions mises en œuvre se sont donc principalement situées dans les trois premiers R : refuser, réduire, réutiliser. Notre démarche est toujours en évolution, bien qu'il devienne de plus en plus difficile de réduire nos déchets ménagers. Cependant, nous ne participons pas au concours de celui qui produira le moins de déchets ! Nous faisons de notre mieux dans notre contexte particulier avec les ressources que Dieu nous a données et selon l'inspiration qu'il nous donne. Cela passe aussi par un soin particulier donné au choix de nos produits consommables.

## ***2.2. Des produits alimentaires, ménagers et cosmétiques plus sains***

Pour éviter de transformer la planète en réceptacle à produits toxiques, au-delà de la réduction des déchets, nous pouvons opter pour des produits alimentaires, cosmétiques et ménagers plus sains. Ce sont des produits dont la production, le transport et la consommation présentent le moins de risques possible pour l'environnement dans son ensemble, et pour la santé des consommateurs. Cela implique notamment de favoriser les produits de fabrication locale, qui sont moins responsables d'émissions de gaz à effet de serre.

### *Les produits alimentaires*

Dans la mesure du possible, privilégions les aliments issus d'une agriculture prenant en considération le bien-être animal, le respect de l'environnement et de la santé : par exemple, les aliments issus d'une agriculture biologique ou raisonnée<sup>4</sup>. Repérer ce type de produits est très facile lorsqu'il y a un logo comme pour l'agriculture biologique (label AB). La mention agriculture raisonnée se fait en général plus discrète ; dans le cas de la vente en circuit court (AMAP, vente à la ferme, vente par internet, certains marchés), vous pouvez toujours discuter avec votre agriculteur pour en savoir davantage sur ses méthodes. D'ailleurs, bien souvent, les produits de l'agriculture dite intensive ne sont pas vendus en circuit court. Donc, si vous ne connaissez rien aux méthodes agricoles et que vous ne comprenez

---

4. Il existe bien d'autres modes de production respectueux des principes écologiques, comme la permaculture ou l'agroécologie, mais ils restent encore marginaux bien qu'en plein développement.